

PERSPECTIVES 2019

VILFONTAINE,
CONNECTÉE PAR NATURE

REVITALISATION DU
CENTRE-VILLE



*Station de sport plein-air à proximité
des Compagnons du Devoir et du Tour de France*

SOMMAIRE

RETOUR SUR

▶ PAGES 2-4

*The Village • Marché de Noël • Voeux du maire
Banquet des aînés • Guichet unique...*

FOCUS

▶ PAGES 5-8

*Connectée par nature • Le végétal en milieu
urbain • Aménager la ville durablement • La
stratégie commerciale*

COEUR DE VILLE

▶ PAGE 9

Le centre-ville prend forme

GROS PLAN

▶ PAGES 10-11

Les perspectives 2019

PORTRAIT

▶ PAGES 12-13

Une délégation villarde à la COP 24

ZOOM SUR

▶ PAGE 14

"Jumelage en fête" se prépare

EN BREF

▶ PAGES 10-11

*Parlons-en • Station de sport plein air • Nouveaux
commerces • Suppression taxe TFCE • Ruban...*

POINTS DE VUE

▶ PAGE 20

... CONTACTS UTILES ...

HÔTEL DE VILLE

Place Pierre Mendès
France B.P. 88 38093
Villefontaine cedex

☎ 04 74 96 00 00

Fax : 04 74 96 66 22

mairie@mairie-
villefontaine.fr
mairie-villefontaine.fr

Lundi, mardi, jeudi,
vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h •
Mercredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h

1^{er} samedi du mois :
8h30 à 12h • Fermeture
les autres samedis

▶ ÉTAT CIVIL ET PÔLE ÉDUCATION

Fermés le jeudi matin

▶ SERVICE URBANISME

Fermé le mercredi matin

☎ 04 74 96 70 20

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

☎ Roches 04 74 96 20 29

☎ Fougères 04 37 05 13 30

AGENCES POSTALES COMMUNALES

Agence des Fougères :
601, chaussée des
Escoffiers

☎ 04 74 96 89 51

Agence des Roches :
place Nelson Mandela

☎ 04 74 96 86 39

CCAS

(Centre Communal
d'Action Sociale)

56 rue du midi

☎ 04 74 96 70 35

▶ LE PHARE

au service des villards
de plus de 60 ans

15F, impasse Ambroise
Croizat

☎ 04 74 96 58 61

BIJ

(Bureau Information
Jeunesse)

Espace Jacques
Prévert 90 avenue de la
Verpillière •

☎ 04 74 96 10 24

POLICE MUNICIPALE ET SERVICE DES OBJETS TROUVÉS

13, rue Serge Mauroit

☎ 04 74 96 66 15

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Place du 11 novembre
1918 • ☎ 04 74 96 94 67

PIMMS DE L'ISÈRE

(point information
médiation multi services)

Place Jean Jaurès

☎ 04 37 05 03 69

DÉCHETTERIE DU BARON

Avenue du Lémand.

URGENCES

Gendarmerie 17

Pompiers 18 ou 112

SAMU/SMUR Bourgoin

Jallieu 15

Centre anti-poison

04 72 11 69 11

Enfance maltraitée 119

▶ GARDES MÉDICALES

Médecins 04 74 93 29 32

Dentistes 04 76 00 06 66

Pharmacies 3915

Infirmières

04 74 96 50 50

04 74 96 46 60

04 74 96 50 70



M. le maire, en ce début d'année 2019, pouvez-vous nous dire à quoi doivent s'attendre les Villards en terme de finance ?

Toujours pas d'augmentation des impôts locaux ! Nous ne les avons d'ailleurs pas touchés depuis 16 ans, malgré la baisse continue des dotations.

Comme je l'ai annoncé lors des vœux à la population, la gestion financière de la commune est bonne. Notre budget retrouve du souffle, notamment grâce à la perception de la taxe sur le foncier bâti de *The Village*.

Une bonne nouvelle pour la mairie, mais quel bénéfice en tirent les Villards ?

J'ai souhaité que TOUS les Villards, y compris nos commerçants, artisans et entreprises puissent en profiter. Aussi, **j'ai décidé de supprimer la Taxe Finale sur la Consommation d'Électricité (TFCE)**. Une taxe locale qui apparaît sur les factures, dont chacun fera l'économie dès 2020.

Où en sont les travaux du centre-ville ?

Malgré le froid et parfois la neige, les aménagements se finalisent !

Les fresques d'ASSPUR sur le centre paroissial illuminent le nouveau passage vers les commerces de la place Jean Jaurès, les toilettes publiques sont en cours d'installation. Le parcours sportif s'est étoffé de nouveaux agrès, dans le parc du Vellein et au centre-ville, au square urbain et à proximité du bâtiment des Compagnons du devoir du tour de France.

Le projet du Patio revient régulièrement concernant l'aménagement du centre-ville, mais que comptez vous faire autour ?

Les aménagements vont se poursuivre. Nous souhaitons requalifier entièrement la place du centre-ville, sur la zone qui correspond à l'actuel parking de l'ex Casino et la poche de stationnement en contrebas de l'Hôtel de ville.

Je souhaite que notre ville soit dotée d'une belle place centrale, un espace où habitants et visiteurs auront plaisir à passer quelques minutes ou quelques heures, à se retrouver, à flâner...

Une place vivante, qui accueillera évènements et activités, où la nature sera présente.

Un vaste projet qui s'annonce, mais comment savoir ce qu'attendent réellement les habitants d'une place de centre-ville ?

Vous le savez, à Villefontaine nous avons toujours souhaité associer les habitants, avec les conseils d'usagers des maisons de quartiers et les conseils consultatifs.

Les réunions publiques s'inscrivent dans cette même démarche de concertation. **Plusieurs réunions seront donc organisées pour associer au mieux les habitants à la construction de ce projet de place centrale, la première a d'ailleurs eu lieu le 20 février.**

Qu'en est-il des projets qui concernent seulement un quartier ou une rue ?

Nous lançons ce printemps une série de rencontres entre habitants et élus : "Parlons-en", pour échanger directement avec les concernés. Le 6 mars au village sur le réaménagement de la place, du square et de la circulation, et le 14 mars au Mas de la Raz sur le cadre de vie en général. Des rencontres que nous souhaitons poursuivre dans tous les quartiers.

Votre Maire,
Patrick Nicole-Williams ■



Retrouvez nous sur www.mairie-villefontaine.fr et sur calaméo.com pour la **VERSION INTERACTIVE** de ce bulletin municipal



MAPIC AWARD THE VILLAGE

The Village récompensé du MAPIC award du plus bel outlet du monde ! Une distinction exceptionnelle pour le village de marques, qui comptabilise 2,5 millions de visiteurs depuis son ouverture et 602 emplois créés (dont 70% sont des habitants du territoire).

BANQUET DES AÎNÉS

Les Villards de 65 ans et plus étaient réunis au Phare pour un banquet. L'occasion pour nos élus de remercier celles et ceux qui s'engagent dans la vie de la commune : les associations *Amitiés Villardes*, *Culture et loisirs*, *Retraite sportive*, *Les 3 printemps* et le groupe *Tournesol*.



MARCHÉ DE NOËL ET ILLUMINATIONS

Des animations tout en lumière autour des stands pour le marché de Noël du 8 décembre, sur la place du village historique.

VOEUX À LA POPULATION

La traditionnelle cérémonie des vœux à la population, un temps propice au bilan des actions de l'année écoulée et aux annonces des perspectives à venir (à lire en détail p. 10 et 11).





LE PERSONNEL COMMUNAL À L'HONNEUR

Le Conseil municipal a réuni le personnel de la ville pour une cérémonie des vœux sur le thème "une touche d'orange", où médaillés et retraités de l'année ont été remerciés chaleureusement pour leur investissement au service des Villards.

Retraités : Annick PERISSE, Laurence DORILLAT, Marcel PEREZ et Pierre NOTTON

Médaillés : Marie-Odette CHARVOLIN (20 ans) et Nassera BELALIA (30 ans).



MARCHÉS ANIMÉS !

Musique et danse dans les allées, pour animer les marchés de la fin d'année 2018 !

NOUVELLES SECTIONS AU PÔLE DESIGN

A l'occasion des portes ouvertes du 7 au 9 février, le pôle design du lycée Léonard de Vinci a dévoilé les trois nouvelles formations qui seront disponibles à partir de la rentrée 2019 :

Les DNA (Diplôme National des Métiers d'Arts et du Design)

- Objet, parcours « Design de produits industriels »
- Graphisme, parcours « Design d'interfaces »
- Numérique, parcours « Design, prototypage et développement »

Le pôle design de Villefontaine rassemble plus de 250 élèves et étudiants, du BAC STD2A au DSAA (Master 1) .

Toutes les infos sur : www.designvillefontaine.com





● DÉJEUNER DES CULTES

Les représentants de tous les cultes de la commune ont répondu à l'invitation de M. le maire pour ce rendez-vous traditionnel, véritable moment d'échange qui témoigne de la cohésion et des liens forts existants entre les communautés.

A cette occasion, M. Mohamed Aroui, élu en charge de la citoyenneté, a annoncé l'organisation prochaine d'une journée de réflexion et de débat à Villefontaine, sur le thème de la laïcité.



● GUICHET UNIQUE

Une dizaine d'habitants a participé au groupe de travail réuni en janvier, pour exposer leurs attentes sur le futur guichet unique. Un guichet en mairie, qui sera une véritable porte d'entrée pour toutes vos demandes.

● RÉCONCILIER L'OFFRE ET LA DEMANDE D'EMPLOI

Une soirée originale et riche avec l'intervention du conférencier M. Bernard Flavien, qui a démontré aux professionnels et aux demandeurs d'emploi présents l'intérêt d'une démarche basée sur l'intelligence émotionnelle pour remotiver l'embauche.

● VISITE DES CONSULS

M. le maire et ses adjoints ont reçu, en compagnie de la présidente du comité de jumelage, Mme Rosemarie Tastevin, les représentants des consuls de plusieurs pays pour échanger sur les sujets d'actualités nationales et locales.

Mme Soumaya Zorai, consule de Tunisie, M. Max Maldacker, consul général d'Allemagne, M. Omar Touyor, consul général du Maroc, M. Youssef Maher, consul adjoint, M. Mohamed Benchikh, consul adjoint d'Algérie, M. Güzel Uçar, consul de Turquie étaient présents.



VILLEFONTAINE, CONNECTÉE PAR NATURE



Le site internet et la nouvelle application mobile seront en ligne à partir du 1^{er} juin 2019

A partir du 1^{er} juin 2019, les nouveaux outils numériques de la ville seront en ligne ! Refonte totale du site internet et développement d'une application mobile personnalisable pour une ville connectée. Un coup de jeune pour la communication de la ville, avec une nouvelle signature "Villefontaine, connectée par nature".

UN SITE INTERNET RELOOKÉ À 100 %

Le site actuel de la ville, mis en ligne en 2009, n'est plus adapté aux usages du web : arborescence compliquée, démarches administratives difficiles d'accès, pas de vidéos... il était temps d'y remédier.

A l'heure où une grande partie d'entre nous réalise ses démarches en ligne, et s'informe via des supports numériques, il était primordial pour Villefontaine de s'équiper d'outils performants.

Vous le découvrirez au mois de juin, ce nouveau site a pour but de **faciliter l'accès aux services et aux informations importantes pour les habitants** : accès direct aux démarches administratives (portail famille, demande cartes d'identité et passeport...), organisation simplifiée avec seulement trois menus, et mise en avant des actualités et grands projets de la ville.

Si le côté pratique est primordial, la valorisation de la commune et des forces qui la composent est essentielle. Vous retrouverez donc les portraits des associations et habitants Villards, ainsi qu'une galerie photo et vidéo.

UNE APPLICATION MOBILE PERSONNALISABLE

Depuis quelques années, les usages numériques ont évolué : désormais, plus de 46% des connexions au

web sont réalisées via un smartphone, contre 35 % par ordinateur (chiffre : baromètre du numérique 2018).

Le côté pratique des applications mobiles est indéniable : c'est pourquoi la ville lance une appli, pour avoir Villefontaine dans la poche !

Son principal intérêt est son côté personnalisable : l'écran d'accueil vous propose d'ajouter des "tuiles", qui correspondent à vos centres d'intérêt : votre association, l'école de vos enfants, l'agenda culturel, la bibliothèque de votre quartier...

Un outil complémentaire au site internet, fonctionnel et facile à prendre en main, à télécharger sur les plateformes android et apple dès le 1^{er} juin 2019.

VILLEFONTAINE, CONNECTÉE PAR NATURE

La ville poursuit sa transformation, et son image change : l'ancienne signature "une ville qui bouge" évolue, et devient "**Villefontaine, connectée par nature**".

Ce slogan traduit la vision et les ambitions portées par la municipalité pour la commune : Villefontaine, 2^{ème} ville de la CAPI, une ville verte aux forts potentiels qui se transforme pour unir son territoire et réunir ses habitants.

Les atouts de la ville sont mis en avant : la nature partout pour tous, la liaison entre les habitants, le cœur de ville qui connecte les quartiers, la modernité et la jeunesse.

LA PLACE DU VÉGÉTAL EN MILIEU URBAIN



La balayeuse de la ville est désormais équipée d'un bras de désherbage mécanique pour éliminer les mauvaises herbes en bordure de route

Il y a 20 ans on désherbait chaque mois les mauvaises herbes. Aujourd'hui, plus vigilants à la santé et la protection de la biodiversité, la gestion de ces herbes folles s'est ajustée : une véritable lutte s'organise contre les plantes nuisibles, comme l'ambrosie allergène, tandis que la gestion des espaces urbains évolue vers une cohabitation maîtrisée avec ces végétaux.

ÉVOLUER VERS LE "ZÉRO PHYTO"

La disparition des produits phytosanitaires (désherbants et pesticides chimiques) est une contrainte en terme d'organisation pour toutes les villes, **mais à Villefontaine, où l'esprit de ville verte date des années 1970, il s'agit d'une évolution et non d'une révolution.**

Les pieds d'arbres sont fleuris ou paillés tandis que les parvis voient un passage de rotofil, les espaces en sable des terrains de sport sont régulièrement « rabotés » ...

En complément, la ville s'est dotée dernièrement d'une balayeuse qui peut faire du désherbage mécanique (par brosse) afin de contenir les herbes qui se développent en bordure.

Si notre acceptation de la végétation spontanée doit encore évoluer, les techniques et organisations des agents chargés de la qualité urbaine sont également destinées à changer fortement.

DANS VOS JARDINS AUSSI !

Depuis le 1er janvier 2019, l'usage de pesticides de synthèse est interdit aux jardiniers amateurs.

Pas de panique, il est tout à fait possible de cultiver de beaux et bons légumes en se passant de chimie !

Pour vous y aider, les jardinières et jardiniers du jardin collectif de Vaugelas se tiennent à votre disposition pour partager astuces et conseils : lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h30.

ÉLÉMENTS MAJEURS DE NOS ESPACES VERTS : LES ARBRES

Depuis 2018, les arbres sont l'objet d'une attention particulière, et une équipe de jardiniers spécialisés a été créée.

Un recensement complet a permis de mieux connaître les 1 780 arbres, groupés en 190 ensembles (arbres isolés, bosquets, alignements...) dispersés dans la ville.

Ce patrimoine comprend 28 essences (érables, tilleuls, frênes, marronniers...) dont certaines sont en grande difficulté du fait de parasites qui se développent avec le changement climatique. Quelques arbres malades ou secs doivent être abattus.

Désormais les nouvelles plantations vont faire la place à des espèces plus méridionales, comme le micocoulier.

AMÉNAGER LA VILLE DURABLEMENT



L'ensemble d'immeubles de la Pinède, qui surplombe l'étang de Vaugelas : un bel exemple d'urbanisation qui côtoie la nature

Depuis 2017, la ville s'est engagée dans une démarche de révision du PLU (plan local d'urbanisme), un document clé qui définit les règles d'aménagement sur la commune. Le PLU comporte un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui expose les intentions de la municipalité pour les années à venir en matière d'évolution et de développement d'ensemble de la commune

REFONTE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Lancée en 2017, la refonte du Plan Local d'Urbanisme devrait se terminer d'ici la fin de l'année. La première phase de diagnostic, menée en 2017 et 2018, a permis la rédaction d'un état de lieux, sorte de photographie de la commune sur des thèmes variés comme la démographie, le transport, l'emploi, le stationnement, les réseaux, le paysage...

Cette étape, réalisée par le bureau d'études *Latitudes*, a associé les habitants lors de deux réunions publiques et avec la tenue d'un registre.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Sur la base du rendu du diagnostic, les membres du Conseil municipal ont débattu le projet d'aménagement et de développement durable : un document qui donne les grandes orientations du développement de la ville sur les 10 prochaines années.

En clair, ce document permet de confronter le projet politique des élus à la réalité du territoire, et à prévoir sa mise en oeuvre concrète.

Des grands axes ressortent du document présenté au conseil municipal de décembre 2018 :

- Conforter Villefontaine en tant que ville centre par l'accueil démographique, les emplois locaux, l'évolution des équipements et des loisirs.
- Faciliter les déplacements entre les pôles fonctionnels
- Améliorer la qualité de vie et participer à la transition énergétique.
- Créer du lien entre les quartiers
- Préserver les espaces naturels et agricoles.

VERS UN NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME

Les orientations ainsi fixées vont être traduites plus précisément dans le règlement, document qui fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols.

En suivant les axes du projet annoncé, des règles applicables à l'échelle de la ville jusqu'à la parcelle de terrain seront proposées, pour mettre en adéquation le projet d'aménagement des élus et la réglementation locale.

Avant la fin de l'année 2019, le projet de PLU ainsi construit sera soumis à une enquête publique. Un commissaire enquêteur sera présent lors de permanences pour vous le présenter et répondre à toutes vos interrogations. Une sollicitation sera également possible par courrier ou par mail.

Pour plus d'informations, le calendrier de la révision est disponible sur le site de la ville, rubrique cadre de vie.

LA STRATÉGIE COMMERCIALE



L'opération "ma boutique à l'essai" lancée en décembre 2018, va permettre l'installation d'un nouveau commerce en avril 2019

Un des défis à relever à Villefontaine concerne la revitalisation commerciale du centre-ville, et plus largement l'activité commerciale sur l'ensemble de la commune. L'évolution des modes de consommation et des zones commerciales ne permet plus au modèle de Villefontaine d'être viable.

Afin de recréer une offre commerciale variée et adaptée aux attentes des habitants, la ville déploie un éventail d'actions concrètes.

CONNAÎTRE LES ATTENTES DES INTÉRESSÉS

Au mois de décembre 2018, la ville a mené une enquête pour identifier précisément les besoins des consommateurs.

415 personnes ont répondu, dont 82% de Villards. Les principales attentes sont liées à l'offre commerciale : diversifier les boutiques (50%), améliorer le cadre urbain (75%), la propreté (61%) et la sécurité (59%).

Des retours semblables à ceux des commerçants, également interrogés, qui ajoutent à ces axes les animations et la signalétique.

MENER DES ACTIONS CONCRÈTES

Face à ce constat, la ville renouvelle son plan action avec l'appui de ses partenaires (CCI, Chambre de métiers et l'association des commerçants).

Dans les prochaines années, de nombreux locaux commerciaux verront le jour au centre-ville, en rez-de-chaussée de bâtiments résidentiels. Dès à présent, des actions sont mises en place pour attirer des porteurs de projet.

Diversification de l'offre : promotion de la ville, participation à des salons professionnels, mise en

place d'opérations innovantes comme "ma boutique à l'essai", prospection d'artisans (fleuriste, charcutier...).

Améliorer le cadre urbain : en montant des projets ambitieux comme le Patio, et la création de la place centrale tout en veillant à la propreté des espaces, comme avec la matinée nettoyage du 13 avril.

Garantir la sécurité : la ville continue de s'équiper en matériel de vidéo-protection, et d'assurer une présence quotidienne de la police municipale sur le terrain.

Animer les zones commerçantes : avec des opérations sur les marchés, et plus tard sur la nouvelle place centrale.

Impliquer l'ensemble des acteurs : en soutenant les initiatives collectives des commerçants, en impulsant des projets avec les propriétaires, bailleurs, habitants et partenaires.

RENOUVELLEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE

Pointée par les commerçants dans les résultats de l'enquête, **la signalétique de la ville sera entièrement revue.**

Qu'ils soient directionnels, informatifs, d'entrée de ville ou publicitaires, tous les types de panneaux seront recensés pour être soit supprimés, remplacés ou mis en place au cas par cas.

LE CENTRE-VILLE PREND FORME



Le centre-ville est désormais ouvert sur l'extérieur, avec des espaces réaménagés qui invitent à la déambulation.

Après plusieurs mois de travaux, deux chantiers emblématiques du centre-ville s'achèvent. La création de la traversée du centre-ville et le réaménagement des Serpentes offrent désormais une liaison piétonne claire et aérée, propice à la déambulation.

Les prochaines étapes : le Patio et la place centrale, des projets phares pour la transformation du centre-ville.

TRAVERSÉE DU CENTRE-VILLE

La démolition de l'ancien bâtiment terminée, une nouvelle voie d'accès vers le centre-ville est désormais accessible. Le cheminement et les aménagements paysagers réalisés créent un lieu de passage agréable pour les piétons, avec un accès direct aux commerces.

Pendant la durée des travaux du Patio, la zone accolée au bâtiment servira de base de chantier. Une fois les travaux terminés, elle sera aménagée en zone piétonne.

LES SERPENTES



Aux pieds des immeubles, un espace entièrement réaménagé et accessible aux personnes à mobilité réduite s'offre à vous. Végétation, cheminement piéton, assises et zones ludiques pour les enfants en font aujourd'hui un lieu de détente et de rencontres.

LE PATIO

Les travaux ont débuté pour ce bâtiment qui sera entièrement rénové pour devenir le Patio, et accueillera un espace de co-working, la CPAM et la CAF.

Ce nouvel espace a pour vocation de devenir un véritable lieu de vie dans la logique de la revitalisation du centre-ville, et de contribuer à sa transformation grâce à son architecture résolument moderne.

La livraison du bâtiment est prévue pour le printemps 2020.

> Rdv sur www.mairie-villefontaine.fr pour visionner la vidéo du projet en 3D !

UNE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS POUR LA PLACE CENTRALE

Dans la continuité de l'opération Coeur de ville, la requalification complète de la place Victor et Hélène Basch (ex parking Casino - marché) est prévue.

Le jeudi 20 février, de nombreux habitants étaient présents pour découvrir l'analyse du cabinet d'études *Traits d'union*, pour faire part de leurs attentes pour la place centrale de la ville.

LES PERSPECTIVES 2019



Un schéma directeur sera réalisé en 2019 pour programmer la rénovation de l'ensemble des groupes scolaires de la ville

A l'occasion des vœux à la population du 13 janvier, M. le maire a annoncé les projets qui seront lancés cette année : tour d'horizon thématique des réalisations, aménagements et évènements qui prendront place en 2019.

FISCALITÉ

- **0% d'augmentation des impôts locaux**
- **Suppression de la taxe TFCE pour tous les Villards** (voir détail p.16)
- Instauration de la taxe GEMAPI (inondation) par la CAPI : pas d'incidence en 2019, et limitation à 7,45 € par foyer à partir de 2020.

BUDGET DE LA VILLE

- Un budget de fonctionnement stable et une épargne rétablie pour permettre des investissements (plus de détails dans le prochain numéro du Vivre Villard).

REVITALISATION DU COMMERCE

- Poursuite de l'opération "Ma boutique à l'essai" au centre-ville.
- Création d'un pôle économie sociale et solidaire au centre commercial de Servenoble, avec un bistrot solidaire.



CENTRE-VILLE

- Début des travaux du Patio, qui accueillera la CPAM, la CAF et un espace de co-working en 2020.



- Construction d'une résidence senior avec rez-de-chaussée commercial face au cinéma le Fellini.
- Construction d'un programme de logements résidentiels avec un rez-de-chaussée commerçant rue de la République.
- Embellissement et rénovation du centre Simone Signoret (engagement à hauteur de 700 000€ par la CAPI).
- Remplacement d'une partie du mobilier urbain.

CADRE DE VIE

- Poursuite de la rénovation de l'éclairage de la traverse de la Pivolière (CAPI).
- Installation de 3 blocs sanitaires (accès gratuit) et remise en service des équipements existants.
- Nouvelle journée propreté le samedi 13 avril.
- Continuer à agir pour la propreté urbaine
- Améliorer les jeux pour enfants
- Créer du stationnement dans la rue du Midi

LOGEMENTS

- Livraison d'un immeuble résidentiel aux Fougères "Parc Natura".
- Construction d'un bâtiment résidentiel dans le quartier du Vellein "Le 90 Domaine".

ACCESSIBILITÉ

- Equipement des feux tricolores des Armières pour les personnes malvoyantes.
- Intégration de deux agrès adaptés aux personnes à mobilité réduite dans les nouvelles stations de sport plein air du centre-ville et du parc du Vellein.
- Mise en accessibilité du gymnase Bernard Jeu

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Aménagement du carrefour de la route de Vienne pendant l'été : sécurisation et fluidification du trafic (Département de l'Isère).

ÉDUCATION

- Réalisation d'un schéma directeur pour programmer la rénovation des groupes scolaires sur les 15 à 20 prochaines années.

SPORT

- Aménagement du gymnase Alain Colas : sols, murs et relamping (éclairage).
- Construction d'un club house au stade de la prairie d'ici l'été 2019.
- Création d'un parcours santé reliant les stations de sport de plein air, avec l'implantation de nouveaux agrès au centre-ville et au parc du Vellein.

CULTURE

- Création d'une galerie culturelle aux Roches, avec l'installation des associations ASSPUR et la compagnie de la Boîte à truc.



ASSOCIATIONS

- Rénovation totale de la toiture de l'espace Prévert.

VILLE CONNECTÉE

- Refonte du site internet.
- Lancement d'une application mobile.
- Commercialisation des premiers accès internet via la fibre optique, et poursuite du déploiement (Département Isère).

CONCERTATION

- Consultation sur l'ensemble de la commune pour le projet de requalification de la place centrale.
- Mise en place d'un Conseil des sages.
- Organisation de rencontres habitants-élus dans les quartiers pour évoquer les sujets qui vous préoccupent.

SERVICES À LA POPULATION

- Travail préparatoire à la mise en place d'un guichet unique, avec les habitants.
- Ouverture à la location de l'espace France Gall.

FESTIVITÉS

- " Jumelages en fête " du 30 mai au 2 juin.
- Accueil de l'arrivée de la première étape de la course cycliste "Rhône Alpes Isère Tour" le 9 mai.

ENTREPRISES

- Ouverture de la plateforme ASTUS derrière *Les grands ateliers* : un lieu d'expérimentation et d'innovation pour les professionnels de la construction (CAPI).



UNE DÉLÉGATION VILLARDE À LA COP 24

En décembre dernier, 4 élèves du collège René Cassin et leur professeur se sont rendus en Pologne pour assister à la COP 24, la 24^{ème} Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Retour sur l'expérience incroyable de ces jeunes Villards, particulièrement investis en matière d'environnement et de développement durable au sein de leur établissement.

Badis, Lilian, Camille et Lucie, vous êtes partis 5 jours avec votre professeur M. Meunier pour assister à la COP 24, pouvez-vous nous décrire cette expérience ?

Fantastique. C'est le premier mot qui nous vient à l'esprit après ce séjour basé autour de l'environnement mais aussi du partage, de l'échange et de la rencontre.

Vous n'étiez pas les seuls élèves présents, comment se sont passés les échanges avec les autres jeunes ?

Nous avons rencontré d'autres groupes d'élèves venant de Belgique, du Tchad, du Maroc, de Côte d'Ivoire et 3 autres collèges français, grâce à l'AECPC*. A tour de rôle, chaque délégation a pu présenter aux autres ses projets pour l'environnement et le développement durable et chacun a pu piocher dans les actions des autres pour les ajuster et les appliquer à son école.

Vient ensuite la visite de la COP, comment s'est-elle déroulée ?

Nous sommes allés à la rencontre des délégations nationales aux pavillons, sur les stands des ONG et des organisations intergouvernementales. Nous avons pu aussi assister à une conférence à laquelle participaient des grandes compagnies automobiles et profiter de l'intervention de 4 jeunes étudiants français, qui ont partagé avec nous leur opinion sur le réchauffement climatique et répondu à nos questions.

Le dernier jour, nous avons eu la chance d'assister à la table ronde avec des membres d'ONG, des délégations françaises et belges, et un expert du GIEC* auxquels nous avons pu poser nos questions.

* AECPC : Alliance pour une Education à la Citoyenneté Planétaire, gérée et animée par l'association "Les amis de Circée", organisatrice du séjours pour les élèves et adultes des établissements présents.



Badis, Lilian, Jérôme Meunier leur professeur, Camille et Lucie.

Un voyage très enrichissant, qui s'est donc déroulé comme prévu !

En effet, à un détail près : pour clôturer notre venue, nous avons interprété un chant dans les allées de la conférence, ce qui nous a valu un petit bain de foule... mais aussi un rappel à l'ordre des agents de sécurité qui nous ont reproché de ne pas les avoir prévenus de notre intervention musicale !

Que reprenez-vous de cette expérience ?

Tout d'abord, la rencontre avec les autres élèves, notamment ceux venus d'autres pays, avec lesquels nous avons beaucoup échangé.

Ensuite, nous avons pris conscience que la COP est un événement mondial, que la lutte contre le réchauffement climatique est complexe car il faut tenir compte des possibilités (ou des moyens) et des citoyens de chaque pays, favorisés ou non

Enfin, c'est le caractère d'urgence qui nous a marqué : nous nous sommes rendu compte que le réchauffement climatique est un problème d'actualité, et non un enjeu du futur ! Nous avons compris que si l'État n'est pas en mesure d'agir rapidement, c'est à nous, citoyens, de mettre en place des actions individuelles dès aujourd'hui.

Quelles sont les actions que vous allez mettre en place ?

Nous avons plusieurs projets : faire un retour sur la COP aux élèves du collège lors de la semaine du développement durable, participer à un programme de reforestation, mener un projet inter-pays avec les élèves des établissements qui font partie de l'AIECP, planter des arbres dans la cour du collège pour compenser l'empreinte carbone de notre voyage à la COP, et organiser une simulation de COP Nord-Iséroise avec d'autres établissements !

* GIEC : groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat



RENCENSER LES INSECTES POLLINISATEURS



Les insectes pollinisateurs sont en danger, menacés par les pesticides et la disparition de leurs milieux naturels.

Afin de sensibiliser à cette question, le jardin collectif de Villefontaine propose, avec les 3 collèges de la commune et l'Association Porte de l'Isère Environnement, de participer à un programme du muséum d'histoire naturelle visant à recenser les insectes pollinisateurs sur notre territoire.

Vous êtes intéressés ? Plus d'infos au 06 25 39 29 60

"JUMELAGES EN FÊTE" SE PRÉPARE



Le comité de jumelage et la commune préparent les festivités de l'année !

Cette année, nous allons célébrer trois anniversaires de jumelage : 25 ans avec Gremda et Bitterfeld-Wolfen et 10 ans avec Salzano.

Les bénévoles du comité de jumelage et la commune sont en pleine préparation des festivités, qui se dérouleront du 30 mai au 2 juin, pour le pont de l'ascension.

LE JUMELAGE, UNE HISTOIRE ANCIENNE À VILLEFONTAINE

Le Comité de Jumelage de Villefontaine a été créé en 1979 sous le mandat de M. Serge Mauroit, maire de Villefontaine. Le premier jumelage a été signé avec la ville allemande de Kahl-am-Main en 1981, puis des jumelages ont été signés en 1994 avec la ville tunisienne de Gremda pour s'ouvrir sur le sud et la ville allemande de Wolfen pour s'ouvrir sur l'est après la chute du mur de Berlin. Enfin, en 2009, c'est la ville italienne de Salzano qui s'associe à Villefontaine.

UNE ASSOCIATION PRÉSENTE DEPUIS 40 ANS

Depuis cette date 10 présidents se sont succédés à la tête du comité, entourés de nombreux bénévoles, qui font vivre les jumelages.

Dès le début le comité a été animé par les valeurs d'ouverture aux autres et au monde, d'accueil, de partage et de respect des différences, qui figurent dans ses statuts, pour permettre un enrichissement personnel et un mieux vivre ensemble.

Outre les échanges de jeunes ou de familles, et les travaux communs des différents comités de jumelage sur des thèmes comme l'Europe, les migrations, la connaissance de nos quartiers, l'intégration, ... chaque

été Villefontaine ou une de ses villes jumelles organise une rencontre internationale qui regroupe des jeunes français, allemands, italiens, russes, polonais, chinois, syriens... autour d'un thème fédérateur.

TROIS ANNIVERSAIRES EN UN

Nous célébrons cette année plusieurs anniversaires de jumelages : 25 ans avec Gremda et Bitterfeld-Wolfen et 10 ans avec Salzano. A cette occasion, de nombreuses festivités vont être proposées à la population du 30 mai au 2 juin 2019.

Quatre jours de fête dont le point culminant sera le spectacle public au cours duquel se produiront divers artistes étrangers (musiciens tunisiens, chanteur lyrique et ballet allemands, mimes italiens...).

A venir prochainement : le programme complet !

ACCUEILLIR DES MEMBRES DE DÉLÉGATIONS

Afin de pouvoir accueillir les nombreuses délégations sur les trois journées de festivités, le comité de jumelage lance un appel à la population pour héberger une ou plusieurs personnes.

Intéressé ? Envoyez un mail à : comitejumelagevillefontaine@gmail.com

AMÉNAGEMENTS

CHEMINEMENT PIÉTON ●

Le long de la chaussée des Escoffiers, un cheminement piétons sécurisé relie la maison de quartier des Fougères et l'espace France Gall au parking du collège René Cassin. Les travaux pour rejoindre le parking du gymnase Pironi devraient être terminés en mars.



● WC PUBLIC

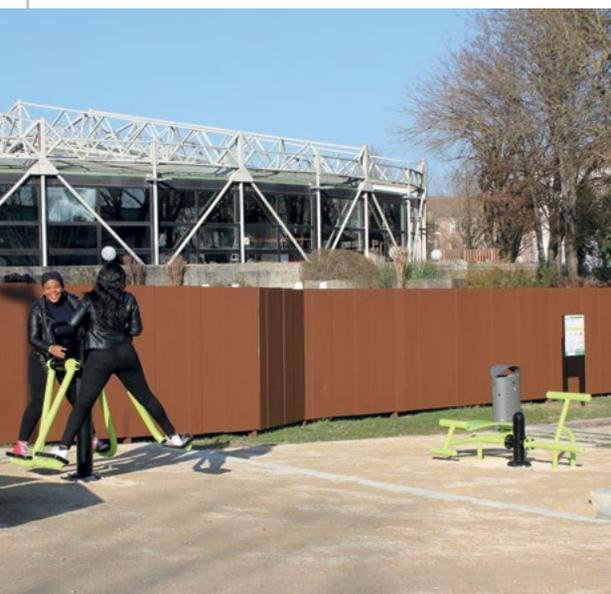
Le premier bloc sanitaire a été installé à l'espace Rudy Van Den Abbeele, deux autres blocs sont en cours d'installation au centre-ville et dans le parc du Vellein



● STATIONS DE SPORT PLEIN AIR

De nouveaux agrès ont fait leur apparition dans le square urbain du centre-ville, près du bâtiment des compagnons du devoir ainsi qu'au parc du Vellein. A noter qu'au square et au parc, un agrès est accessible aux personnes à mobilité réduite.

RDV au printemps pour l'inauguration du parcours sportif qui reliera toutes les installations de la ville.



... L'INFO EN + ...

COMPTEUR LINKY

Le compteur connecté d'ENEDIS suscite de nombreuses interrogations et réactions.

Une permanence d'ENEDIS s'est tenue à l'espace Prévert le 25 janvier pour les habitants qui souhaitent plus d'informations.

Quelques rappels :

- Le déploiement des compteurs LINKY trouve son fondement dans la loi relative à la transition énergétique, adoptée pour mettre en conformité la France avec les directives européennes.
- La commune ne dispose d'aucune autorité pour interdire le déploiement des compteurs.
- Les particuliers sont en droit de refuser l'installation du compteur.
- A partir de 2021, l'installation sera obligatoire et facturée par Enedis.

MOBILIER URBAIN CENTRE-VILLE

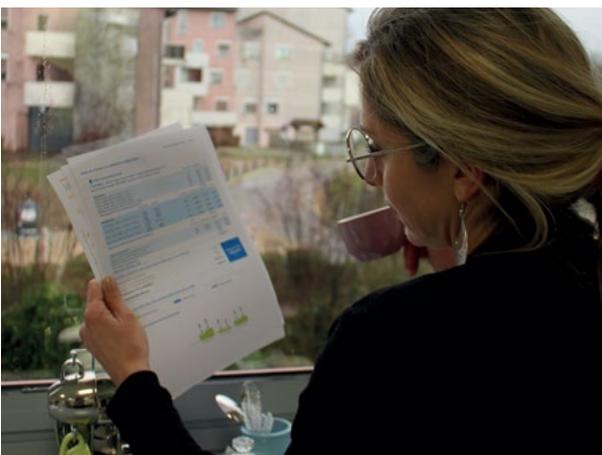
Au centre-ville, une partie du mobilier urbain sera renouvelée début mars, avec la pose de potelets aux abords des voies de circulation.

APPEL BÉNÉVOLES TOURNESOL

Envie de donner un peu de votre temps pour les personnes âgées de la commune ?

Rejoignez le groupe de bénévoles Tournesol !

Infos au Phare : 04 74 96 58 61



● **SUPPRESSION TAXE TFCE**

Sur votre facture d'électricité, dans la rubrique "taxes et contribution" figure la ligne "Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité. Cette taxe est reversée à la commune, qui fixe son taux.

La suppression de cette taxe, votée au Conseil municipal du 11 février 2019, sera appliquée dès 2020 pour tous les habitants de Villefontaine : un effort réalisé par la commune dont les recettes vont baisser, mais qui va permettre aux Villards d'augmenter leur pouvoir d'achat !

CONSEIL DES SAGES ●

Le phare a mis en place une nouvelle instance de concertation, avec le conseil des Sages.

Vous avez plus de 60 ans, et souhaitez rejoindre ce groupe citoyen appelé à donner son avis sur les projets et la vie de la commune? Contactez le Phare au 04 74 96 58 61.



● **LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS RELANCE LE TRI DANS LES ÉCOLES**

Les élus du Conseil municipal ont souhaité relancer le tri des déchets dans les écoles. En fin d'année 2018, la démarche a été remise en place dans trois groupes scolaires. En 2019, le CME poursuivra son action dans le reste des groupes scolaires.

● **ESPACE FRANCE GALL : PRÊT À LA LOCATION !**

L'espace France Gall, situé dans les locaux de la maison de quartier des Fougères, est désormais ouvert à la location pour les particuliers et les associations.

La salle, d'une surface totale de 280 mètres² dispose d'une cuisine, de toilettes, d'un accès au patio intérieur et d'un parking mis à disposition pendant les week-end.

Informations, tarifs et réservations :

> Service état civil : 04 74 96 00 00

> www.mairie-villefontaine.fr - rubrique mairie



PARLONS EN !

RENCONTRES ÉLUS - HABITANTS

La municipalité organise des rencontres entre élus et habitants au mois de mars, pour échanger librement sur les sujets qui vous intéressent.

Les prochaines dates :

- **Mercredi 6 mars au village** - 19h salle Balavoine: échange sur le réaménagement de la place du 11 novembre, le square et le plan de circulation.
- **Judi 14 mars au Mas de la Raz** - 19h salle LCR.



... L'INFO EN + ...

LES VILLARDS EN CHIFFRES

L'INSEE a publié les derniers chiffres début janvier : nous sommes désormais 18 948 Villards.

A savoir qu'en 2018, 297 naissances, 58 mariages et 31 PACS ont été enregistrés, et que nous comptons 2 centenaires sur la commune.

ELECTIONS EUROPÉENNES

Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai.

Du 23 au 26 mai 2019, les citoyens de toute l'Europe élisent leurs représentants au Parlement européen. Des députés dont la tâche sera de bâtir, ces 5 prochaines années, les textes de lois appliqués par les États de l'Union Européenne.

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour, il n'y aura donc pas de deuxième tour.

Pour pouvoir voter aux européennes, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

La date limite d'inscription pour les élections du mois de mai est fixée au 31 mars 2019.

A compter de 2020, les demandes d'inscription sur les listes électorales pourront être déposées jusqu'au 6^{ème} vendredi qui précède un scrutin (soit 37 jours avant).

LANE COVOITURAGE : 2 NOUVELLES LIGNES OUVERTES

Lane est désormais ouvert du lundi au vendredi sur les lignes au départ de Villefontaine et en direction de St-Priest Parc Techno, et Lyon-Mermoz.

> Partez de Villefontaine entre 6h30 et 9h, et revenez entre 16h et 19h.

A l'arrêt de bus « Parc Techno Ouest » sur l'avenue Steve Biko.

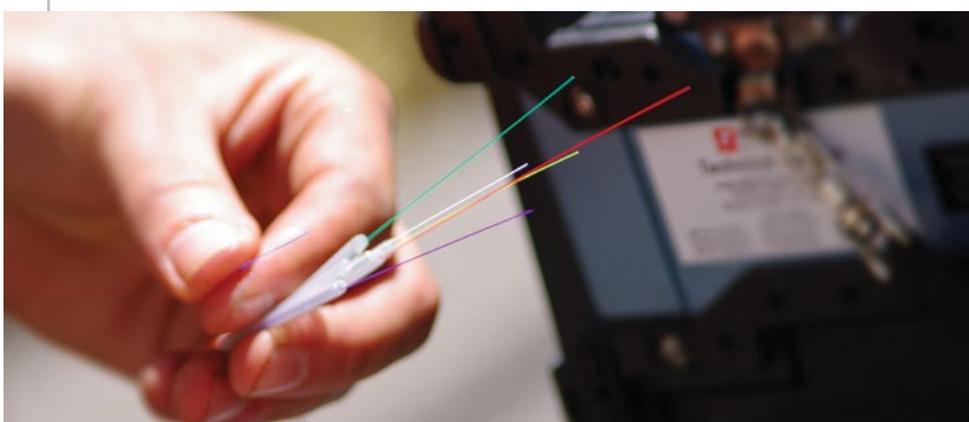


COMMERCIALISATION DE LA FIBRE OPTIQUE

Depuis le 7 janvier, la commercialisation des accès internet via la fibre est ouverte. A Villefontaine, 4 600 prises ont été installées, le reste de la commune sera équipée au cours de l'année.

La société Isère fibre a mis à jour son site internet qui permet désormais de tester son éligibilité, avec un calendrier mis à jour en fonction de la réalité des déploiements effectués.

Infos : www.iserethd.fr ou auprès de votre opérateur.



● **LES ÉVOLUTIONS RUBAN**



FLEXIBUS se développe avec la création d'une nouvelle zone desservie sur le parc de Chesnes, un bus supplémentaire et un élargissement des horaires (nouveau départ à 4h25 de Villefontaine pour une prise de poste à 5h sur la zone de Chesnes).

La ligne H est modifiée, avec une nouvelle desserte sur le parc technologique, The Village et la gare routière de la Verpillière.

Infos : www.rubantransport.com



● **PRENDS TOI EN PHOTO COMME TU LIS**

Vous avez jusqu'au 30 avril pour envoyer vos photos et participer à l'expo de la galerie de l'hôtel de ville au mois de juin 2019.

Le thème : une photo qui illustre la façon dont vous lisez, que ce soit un livre, un journal, une liseuse électronique... à vos clichés !

Fichier à envoyer à :

culture@mairie-villefontaine.fr

● **TOP GARAGE**

Kévin CLERC et Pierre SAUMON ont repris le garage automobile exploité auparavant par Concept automobile.

Ils vous accueillent sous l'enseigne Top Garage pour la réparation et l'entretien de votre véhicule au 8 avenue Benoit Frachon, parc d'activités de la Cruizille.

Tél : 04 74 83 42 66



● **ANIMATIONS DANS LES CANTINES**

Depuis la rentrée 2018, la ville fait appel au prestataire SOGERES pour les repas des restaurants scolaires, ainsi que pour des animations.

En janvier, les parents d'élèves ont été invités à une visite dans leurs locaux.

Les élèves de l'école de l'étang ont participé à un atelier gaufres en décembre, ceux des Armières à une animation jus de fruits en janvier.

Les animations sur des thèmes variés (pop-corn, fontaine à chocolat, fruits et légumes) et des journées festives seront organisées dans tous les groupes scolaires.



VILLEFONTAINE

LE 90 DOMAINE

Une adresse d'avenir pour habiter ou investir



VILLAS DUPLEX
DE 2 À 4 PIÈCES
•
APPARTEMENTS
DU 2 AU 4 PIÈCES



RENDEZ-VOUS

11, avenue du Vellein - 38090 Villefontaine

Ouvert mardi, jeudi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

08 1000 22 22

0,06 € / min + prix d'appel

capelli-immobilier.fr/le-90-domaine



et la vie vous sourit

Espaces Verts Sud-Est

Tél. 04 74 96 60 65 - Fax 04 74 96 60 66

secretariat@espacesvertsdu sud-est.fr

**ÉLAGAGE - CRÉATION ET ENTRETIEN
D'ESPACES VERTS**

15 rue Benoît Frachon ZA de la Cruzille
38090 VILLEFONTAINE

www.espaces-verts-sud-est.com



Création



Studio



Impression



Régie
Publicitaire

EMS ÉTUDES
MÉTHODES
& STRATÉGIES

**Nouvelle Régie publicitaire
officielle du Magazine
Vivre VILLARD**

Votre Contact : Philippe VIOLIER

Tél. : 06.98.75.52.00

E-mail : ems38@orange.fr

**Cette page est réservée aux groupes politiques du Conseil municipal.
Les textes sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.**

DES ACTIONS ET DES PROPOSITIONS POUR BIEN VIVRE À VILLEFONTAINE

La France entière est traversée ces derniers mois, par un mouvement national. Si les revendications doivent pouvoir s'exprimer, la violence n'a pas sa place. Nous remercions les forces de police et gendarmerie d'avoir garanti la sécurité de tous.

Ce mouvement démontre clairement qu'il est nécessaire de soutenir le pouvoir d'achat des français.

C'est dans ce contexte particulier et non pour des visées politiciennes, que le maire a souhaité agir directement. Le travail mené ces dernières années sur l'optimisation du budget de fonctionnement livre aujourd'hui des résultats.

Notre autofinancement a retrouvé le niveau nécessaire pour assurer les investissements importants en cours et à venir.

L'ouverture de The Village, avec la taxe sur le foncier bâti perçue, permet de réinjecter plus de 200 000 euros de ressources.

Les Villards ont attendu ce projet avec impatience et l'ont défendu avec convictions.

M. le Maire a souhaité que cette opportunité profite à TOUS les Villards, y compris les commerçants, les artisans, les professions médicales, les entreprises. **La suppression de la Taxe Finale sur la Consommation d'Electricité permettra à chaque Villard d'économiser.**

Dans le cadre du grand débat national, notre députée organise plusieurs réunions dans notre Nord Isère, ciblée sur les communes où les manifestations des gilets jaunes ont été les plus importantes.

Notre maire a précisé à cette occasion qu'il faciliterait toutes les sollicitations en ce sens pour l'organisation de ces débats.

Sur notre commune, une initiative citoyenne a vu le jour pour la tenue d'une réunion publique.

Nous nous en félicitons car il est essentiel que les points de vue s'expriment, que la parole se libère, et que le dialogue s'instaure de manière apaisée et objective.

Ce n'est qu'ainsi que pourra renaitre la confiance.

Dans cet esprit de participation citoyenne, nous proposerons plusieurs réunions publiques : au centre-ville, pour le projet de la place centrale, qui doit être qualitative, conviviale, festive..., au Village puis au Mas de la Raz pour envisager des améliorations.

C'est parce que nous aimons notre ville que nous nous engageons.

De plus l'assemblée générale du 13 février 2019 entérine l'évolution du nom de notre association, qui devient "Bien vivre à Villefontaine", traduisant ainsi les changements profonds qui s'opèrent aujourd'hui dans notre ville.

Rejoignez-nous si vous avez des idées, des propositions et même si vous souhaitez simplement vous impliquer.

bienvivrevillefontaine@gmail.com

UNE GÉNÉROSITÉ DE CIRCONSTANCE ?

Lors des vœux du maire à la population, dimanche 13 janvier 2019, le maire a annoncé qu'au regard de la situation budgétaire de la ville, plus saine grâce aux efforts d'économie de fonctionnement réalisés par les équipes, il allait, nous le citons « rendre de l'argent aux Villards ». Bien entendu nous étions suspendus à ses lèvres pour savoir sous quelle forme il comptait redonner cet excédent. Le maire a finalement expliqué que la taxe sur l'électricité que les Villards paient annuellement, n'allait plus être appelée à partir de 2019. En ces temps difficile, nous nous réjouissons de cette décision, d'autant plus, que nous la réclamions depuis des années en dénonçant son caractère inéquitable. Monsieur le maire donne donc une suite favorable à notre réclamation.

Mais permettez-nous de nous poser la question suivante : Pourquoi maintenant ? Cette question est légitime quand on sait que depuis la mise en place de ce mandat, et à chaque fois que nous avons demandé un effort en termes d'investissement pour la commune, la majorité en place n'a cessé de nous rappeler que Villefontaine n'avait pas les moyens, nous répétant systématiquement que nous habitons la 23ème ville la plus pauvre de France !

Ne faut-il pas, au-delà du geste sympathique, regarder notre réalité : N'y a-t-il pas d'autres priorités pour lesquelles ces ressources viendraient abonder des recettes d'investissement insuffisantes pour faire face aux obligations d'entretien et d'investissements. Ainsi, citons notamment l'état de nos groupes scolaires qui nécessitent des travaux urgents parce qu'il en va de la sécurité et du bien-être de nos enfants ou encore les travaux d'isolation de nombre de bâtiments...

Si nous étions médisants, nous dirions que c'est un cadeau pour préparer les élections municipales de l'année prochaine. Très vite, au-delà de l'euphorie des vœux 2019, la réalité financière rattrapera notre ville et il faudra sans doute faire des choix. Nous parions cependant que les annonces et les projets vont se succéder, et que monsieur le maire viendra de plus en plus à la rencontre des Villards. C'est une bonne chose en soi, si au fond il n'y avait pas une arrière-pensée électoraliste.

Pour nous contacter : avenircitoyen38@gmail.com

LÀ OÙ IL EST QUESTION DE LA TAXE ÉLECTRICITÉ (TCFE)

C'est lors des vœux de monsieur le maire au théâtre du Vellein que nous avons appris que les Villards n'auraient plus à payer la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) mise en place par les élus de la majorité.

Depuis de nombreuses années l'opposition demande la suppression de cette taxe qui alourdit le budget des ménages et en particulier de ceux qui n'ont pas d'autres choix que le tout électrique. Cette taxe ne rapporte pas grand chose à notre commune puisque celle-ci la paye également pour toutes les consommations de nos équipements communaux.

Le groupe Aimer Villefontaine se réjouit que l'équipe municipale ait enfin suivi cette proposition

Le groupe Aimer Villefontaine contact@aimervillefontaine.fr

Le groupe UAV n'a pas transmis de « Point de vue » pour ce numéro.

Madame Vinay n'a pas transmis de « Point de vue » pour ce numéro.
sandrine.vinay@mairie-villefontaine.fr



SATOEMPLOIS TRAVAILLER À L'AÉROPORT



En sa qualité d'acteur économique majeur, Aéroports de Lyon fait de l'emploi des riverains l'une de ses priorités. Envie de travailler sur le site de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry ? Besoin d'en savoir plus sur les différents métiers aéroportuaires ?

➔ Rendez-vous sur le site de Satoemplois : www.satoemplois.com

GARE TGV LYON-SAINTE EXUPÉRY VOTRE TGV À L'AÉROPORT



Pour vos déplacements professionnels ou vos déplacements loisirs :

- Un choix de 33 destinations en TGV® et OUIGO®
- Des nouvelles liaisons OUIGO® : Paris Gare de Lyon, Lille et Nice
- Des petits prix avec OUIGO® à partir de 10 €
- De nombreuses réductions et des bons plans en TGV® avec les cartes SNCF
- Un TGV® toutes les heures pour Paris Gare de Lyon
- Des prix attractifs de stationnement au parking P4, en réservant sa place à l'avance sur <https://store.lyonaeroports.com>
- Des nouveaux modes de déplacement : co-voiturage et auto-partage

➔ Réservations sur www.oui.sncf et www.ouigo.com



AÉROPORTS DE LYON PARTENAIRE DE VOTRE ASSOCIATION

Un appel à projets est lancé chaque année auprès des associations riveraines, pour bénéficier du soutien financier d'Aéroports de Lyon dans le cadre du fonds d'aide aux initiatives locales.

- En 2019, il portera sur le thème « L'enfant et la connaissance ».

➔ Renseignements
christine.collet@lyonaeroports.com



CABINET MÉDICAL DE L'AÉROPORT

Vous cherchez un médecin de garde la nuit, ou le week-end ?

Le cabinet médical de l'aéroport est ouvert :

- 24h / 24
- 7 jours sur 7
- au niveau 0 du bâtiment de l'Arc, entre le Terminal 1 et le Terminal 2
- sans rendez-vous
- parking gratuit au dépose-minute du Terminal 2

➔ Plus d'infos : www.lyonaeroports.com
Recevez les informations d'Aéroports de Lyon sur ses actions pour le territoire, en vous inscrivant auprès de : durable@lyonaeroports.com

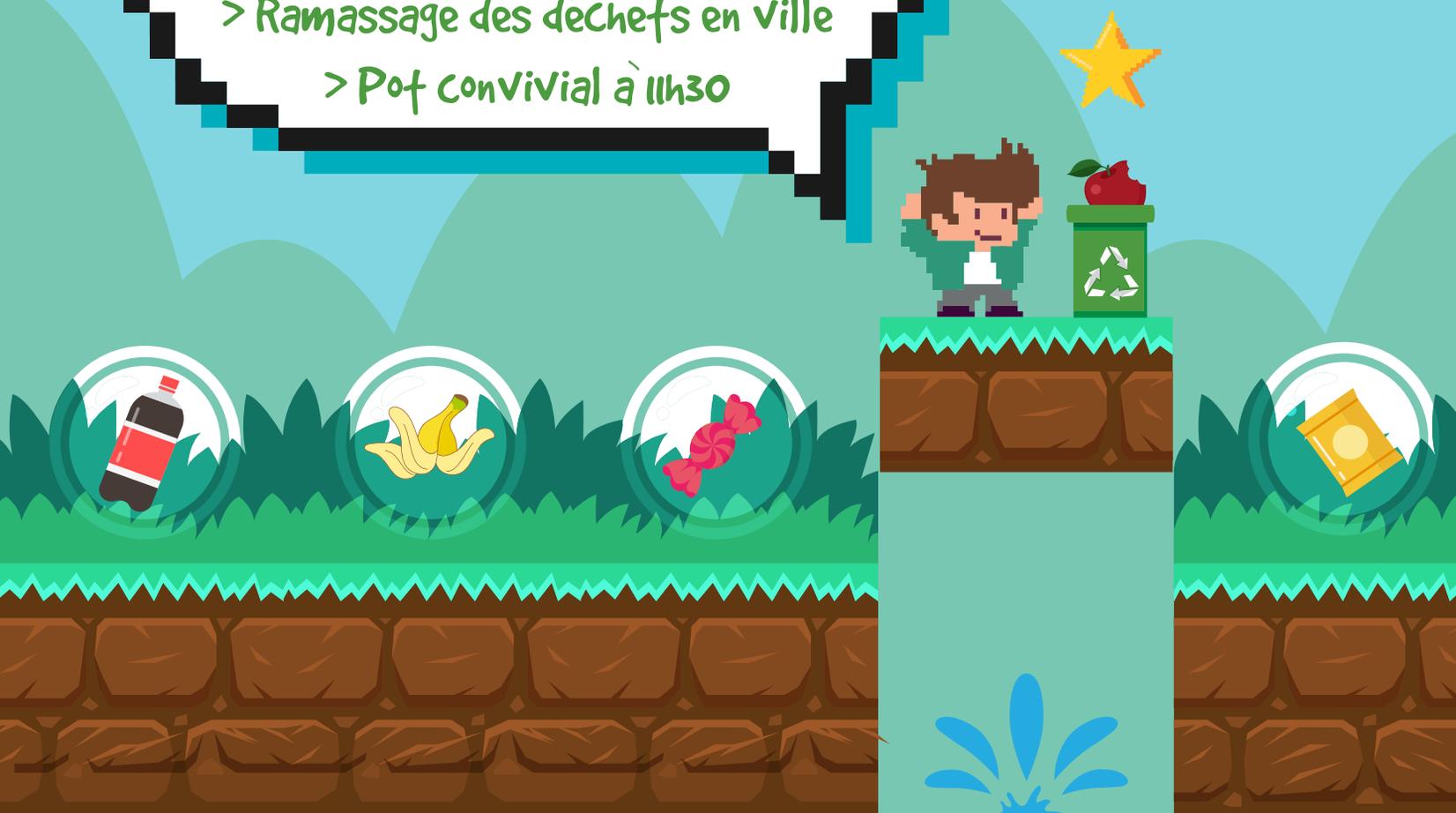
VILLEFONTAINE

JOURNÉE PROPRETÉ

SAMEDI 13 AVRIL

A partir de 9h

- > Accueil café en maison de quartier
- > Ramassage des déchets en ville
- > Pot convivial à 11h30



Participez au concours du meilleur ramasseur
avec le conseil municipal enfants !